

**Vous aussi,
favorisez la biodiversité !**

**LE SYNDICAT MIXTE DU PARC
VOUS PROPOSE 3 DISPOSITIFS**



Aménagements en faveur
de la trame verte, bleue et noire

Projets en faveur
de la nature dite « quotidienne »

Kits biodiversité

En tant que commune ou communauté
de communes, n'hésitez pas à nous contacter,
afin de nous faire part de vos idées.

Nous vous accompagnerons
dans votre démarche et vous aiderons
à identifier les projets éligibles
aux dispositifs.



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

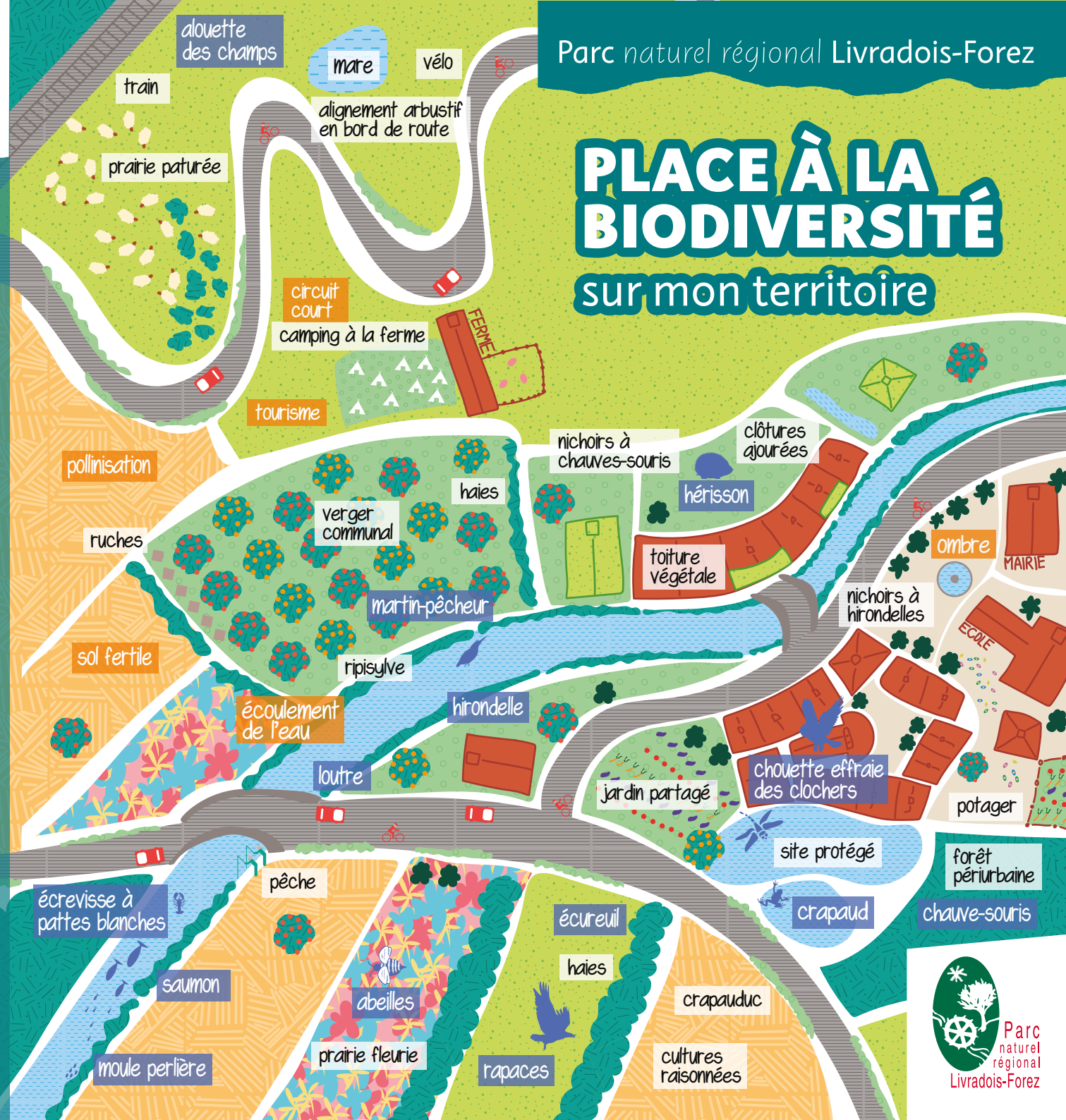
Syndicat mixte du
Parc naturel régional Livradois-Forez

Le Bourg, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
04 73 95 57 57
info@parc-livradois-forez.org



Parc naturel régional Livradois-Forez

PLACE À LA BIODIVERSITÉ sur mon territoire



Vous avez dit biodiversité ?

Une des caractéristiques du Livradois-Forez est la variété des milieux naturels. Landes, forêts, tourbières, prairies sont autant d'écosystèmes qui accueillent des espèces très différentes.

L'importance du réseau : la trame verte, bleue et noire

Animaux et végétaux ont besoin de se déplacer pour manger, dormir ou se reproduire, mais rencontrent des obstacles : routes, murs, aménagements... Un programme est initié par le syndicat mixte du Parc, pour favoriser et améliorer les connexions entre les milieux (corridors écologiques), et améliorer l'équilibre entre espaces aménagés et espaces naturels.

Investir pour l'avenir

À toutes les échelles, la nature participe à un équilibre et à la construction d'un mode de vie durable : **une haie qui protège du vent, une hermine qui chasse les rats-taupiers des prairies, des chauves-souris qui mangent des moustiques...**

S'appuyer sur la biodiversité et créer du lien

Ateliers de jardinage collectif, discussion sur un banc sous les arbres fruitiers... Les chantiers pour la biodiversité dans votre commune peuvent être des moments et/ou des lieux d'échange futurs pour les habitant-e-s.



© E. Chazaille

Engager sa commune en faveur de la biodiversité

Le saviez-vous ? Il existe de multiples façons de combiner activités humaines et biodiversité sur votre commune :

- ◆ l'installation de nichoirs à oiseaux,
- ◆ la rénovation d'une mare,
- ◆ l'aménagement d'un toit végétalisé sur la mairie,
- ◆ la création d'une zone artisanale pour intégrer plus de biodiversité,

Pour chaque situation, ses solutions !

Avec les habitants

Certain-e-s habitant-e-s de ma commune s'investissent déjà pour la biodiversité : **les enfants dans l'entretien de la mare pédagogique, les ambassadeur-riche-s nature du Parc, les adhérents de l'association qui gère le jardin collectif...**

Aller plus loin, avec l'appui du syndicat mixte du Parc

Afin d'accompagner vos initiatives, le syndicat mixte du Parc vous propose trois dispositifs : les aménagements en faveur de la trame verte, bleue et noire, les projets en faveur de la nature « quotidienne » et les kits biodiversité.

Vous souhaitez développer des projets pour et avec les habitant-e-s ? Les services du syndicat mixte du Parc sont à votre écoute afin de vous renseigner sur les détails de ces dispositifs et vous aider à concrétiser vos idées.

Focus sur ces nouveaux dispositifs. ▶

Important projets soutenus dans la limite des financements disponibles au moment de la demande

Dispositifs et projets éligibles

Aménagements en faveur de la trame verte, bleue et noire

En tant que maître d'ouvrage, vous souhaitez rénover ou construire un bâtiment public ? Aménager une place ? La cour d'école ? Une zone d'activité ? Planter une haie ?

Le syndicat mixte du Parc propose un appel à projets pour les communes et communautés de communes qui réalisent des aménagements publics intégrant la biodiversité et la trame verte, bleue et noire. Les projets soutenus dans le cadre du Contrat Vert et Bleu « Parc Livradois-Forez - bassin versant de la Dore », grâce à un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, doivent :

- ◆ être en cohérence avec les objectifs de la Charte du Parc ;
- ◆ avoir un impact positif sur la biodiversité ;
- ◆ impliquer et associer les habitants : concertation locale, groupes de réflexion, chantiers participatifs.

Seules les dépenses d'investissement sont éligibles, avec un montant de dépenses de 4 000 € H.T. minimum et de 8 000 € H.T. maximum

Projets pour la nature « quotidienne »

La nature qui nous entoure, c'est la faune et la flore qui font notre quotidien et peuplent nos paysages. Elle est une composante essentielle de notre territoire. D'où l'importance de préserver et de maintenir cette vie autour de nous en utilisant des **plantes mellifères dans les espaces publics, entretenant ou rénovant une mare, créant un verger patrimonial, etc.** Cet appel à projets vise à soutenir ces initiatives et à vous apporter une aide technique et financière de 1 000 à 2 000 €.

Kits biodiversité

Conçus pour les communes et les communautés de communes qui veulent participer à la valorisation et à la préservation de la biodiversité, ces kits sont élaborés comme une boîte à outils sur mesure. Vous pourrez y trouver **des nichoirs à oiseaux, à insectes, des graines pour les semis ou encore, des posters sur la faune et la flore locales.**



© E. Chazaille